



Dufträume

Gries Deco Company GmbH

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

WE ARE: ipuro re:new

Date de révision: 01.12.2023

Code du produit: GDC-691

Page 1 de 14

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

WE ARE: ipuro re:new

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Parfum d'ambiance

Utilisations déconseillées

Le produit ne doit être utilisé que pour l'utilisation prévue.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant

Société:	Gries Deco Company GmbH
Rue:	Boschstrasse 7
Lieu:	D-63843 Niedernberg
Téléphone:	+49 (0)6028 944-3100
E-mail:	QS@g-d-c.eu
Interlocuteur:	Division of Supply Chain Management
E-mail:	QS@g-d-c.eu
Internet:	www.ipuro.com

Fournisseur

Société:	ipuro Schweiz AG
Rue:	Marktgasse 27
Lieu:	CH-8400 Winterthur
Téléphone:	+41 52 208 34 50
E-mail:	info@ipuro.com
Interlocuteur:	Division of Supply Chain Management
E-mail:	QS@g-d-c.eu
Internet:	www.ipuro.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence:

Tox Info Suisse - Tel. 145 | 24h (www.toxi.ch)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Ce mélange n'est pas classé comme dangereux au sens du règlement (CE) n° 1272/2008.

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) n° 1272/2008

Étiquetage particulier de certains mélanges

EUH208 Contient HYDROXYCITRONELLAL, HEXYL CINNAMAL, LINALOOL, TETRAMETHYL ACETYLOCTAHYDRONAPHTHALENES, EUGENOL, GERANIOL, HEXYL SALICYLATE, CITRONELLOL, CINNAMAL. Peut produire une réaction allergique.

2.3. Autres dangers



Dufträume

Gries Deco Company GmbH

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

WE ARE: ipuro re:new

Date de révision: 01.12.2023

Code du produit: GDC-691

Page 2 de 14

Le mélange contient les suivantes substances remplissant les critères pour les substances PBT énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH: Masse réactionnelle d'1-
(1,2,3,4,5,6,7,8-octahydro-2,3,8,8-tétraméthyl-2-naphtyl) éthan-1-ol et de 1- (1,2,3,4,6,7,8,8a-octahydro-2,3,8,8-tétraméthyl-2-naphtyl) éthan-1-ol et le 1- (1,2,3,5,6,7,8 , 8a-octahydro-2,3,8,8-tétraméthyl-2-naphtyl) éthan-1-ol (TETRAMETHYL ACETYLOCTAHYDRONAPHTHALENES).

Le mélange contient les suivantes substances remplissant les critères pour les substances vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH: Masse réactionnelle d'1-
(1,2,3,4,5,6,7,8-octahydro-2,3,8,8-tétraméthyl-2-naphtyl) éthan-1-ol et de 1- (1,2,3,4,6,7,8,8a-octahydro-2,3,8,8-tétraméthyl-2-naphtyl) éthan-1-ol et le 1- (1,2,3,5,6,7,8 , 8a-octahydro-2,3,8,8-tétraméthyl-2-naphtyl) éthan-1-ol (TETRAMETHYL ACETYLOCTAHYDRONAPHTHALENES).

Propriétés perturbant le système endocrinien: Masse réactionnelle d'1-
(1,2,3,4,5,6,7,8-octahydro-2,3,8,8-tétraméthyl-2-naphtyl) éthan-1-ol et de 1- (1,2,3,4,6,7,8,8a-octahydro-2,3,8,8-tétraméthyl-2-naphtyl) éthan-1-ol et le 1- (1,2,3,5,6,7,8 , 8a-octahydro-2,3,8,8-tétraméthyl-2-naphtyl) éthan-1-ol (TETRAMETHYL ACETYLOCTAHYDRONAPHTHALENES).

En cas d'utilisation non conforme, le produit peut provoquer des irritations cutanées et oculaires.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges



Dufträume

Gries Deco Company GmbH

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

WE ARE: ipuro re:new

Date de révision: 01.12.2023

Code du produit: GDC-691

Page 3 de 14

Composants pertinents

Nº CAS	Substance	Quantité	
	Nº CE	Nº Index	Nº REACH
Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
34590-94-8	(2-méthoxyméthylethoxy)propanol		75 - 100 %
	252-104-2		01-2119450011-60
107-75-5	7-hydroxycitronellal (HYDROXYCITRONELLAL)		0,1 - < 0,5 %
	203-518-7		01-2119973482-31
	Eye Irrit. 2, Skin Sens. 1B; H319 H317		
165184-98-5	(E)-2-benzylidèneoctanal (HEXYL CINNAMAL)		0,1 - < 0,5 %
	639-566-4		01-2119533092-50
	Skin Sens. 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 2; H317 H400 H411		
78-70-6	Linalol; 3,7-diméthyl-1,6-octadien-3-ol; dl-linalol (LINALOOL)		0,1 - < 0,5 %
	201-134-4	603-235-00-2	01-2119474016-42
	Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, Skin Sens. 1B; H315 H319 H317		
	Masse réactionnelle d'1- (1,2,3,4,5,6,7,8-octahydro-2,3,8,8-tétraméthyl-2-naphtyl) éthan-1-ol et de 1- (1,2, 3,4,6,7,8,8a-octahydro-2,3,8,8-tétraméthyl-2-naphtyl) éthan-1-ol et le 1- (1,2,3,5,6,7,8 ,8a-octahydro-2,3,8,8-tétraméthyl-2-naphtyl) éthan-1-ol (TETRAMETHYL ACETYLOCTAHYDRONAPHTHALENES)		0,1 - < 0,5 %
	915-730-3		01-2119489989-04
	Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1B, Aquatic Chronic 2; H315 H317 H411		
97-53-0	Eugénol (EUGENOL)		0,1 - < 0,5 %
	202-589-1		01-2119971802-33
	Eye Irrit. 2, Skin Sens. 1B; H319 H317		
106-24-1	géraniol; (2E)-3,7-diméthyocta-2,6-dién-1-ol (GERANIOL)		0,1 - < 0,5 %
	203-377-1	603-241-00-5	01-2119552430-49
	Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1, Skin Sens. 1; H315 H318 H317		
6259-76-3	Hexylsalicylate (HEXYL SALICYLATE)		0,1 - < 0,5 %
	228-408-6		01-2119638275-36
	Skin Sens. 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H317 H400 H410		
106-22-9	Citronellol (CITRONELLOL)		0,1 - < 0,5 %
	203-375-0		01-2119453995-23
	Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, Skin Sens. 1B; H315 H319 H317		
104-55-2	cinnamaldéhyde (CINNAMAL)		< 0,1 %
	203-213-9		01-2119935242-45
	Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, Skin Sens. 1A, Aquatic Chronic 3; H312 H315 H319 H317 H412		

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.



Dufträume

Gries Deco Company GmbH

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

WE ARE: ipuro re:new

Date de révision: 01.12.2023

Code du produit: GDC-691

Page 4 de 14

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

Nº CAS	Nº CE	Substance	Quantité
Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA			
34590-94-8	252-104-2	(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	75 - 100 %
par inhalation: CL50 = 55-60 mg/l (vapeurs); dermique: DL50 = 9510 mg/kg; par voie orale: DL50 = 5000 mg/kg			
6259-76-3	228-408-6	Hexylsalicylate (HEXYL SALICYLATE)	0,1 - < 0,5 %
Aquatic Acute 1; H400: M=1			
104-55-2	203-213-9	cinnamaldéhyde (CINNAMAL)	< 0,1 %
dermique: ATE = 1100 mg/kg			

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Premiers secours: veillez à votre autoprotection!

Après inhalation

Si des irritations ou des allergies se déclenchaient suite à l'utilisation ou la manipulation du produit (surtout en cas d'inhalation de grandes quantités) : Transporter la personne atteinte à l'air frais. Allonger la victime et la tenir au chaud. En cas de symptômes allergiques, en particulier au niveau des voies respiratoires, appeler immédiatement un médecin.

Après contact avec la peau

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. (Veiller au danger d'incendie) Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Changer les vêtements imprégnés. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

Après contact avec les yeux

Retirer les lentilles de contact. En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. En cas de symptômes durables, consulter un ophtalmologiste.

Après ingestion

Rincer la bouche et recracher le liquide. NE PAS faire vomir. Faire boire de l'eau en grandes quantités par petites gorgées (effet de dilution).

En cas de malaises persistants, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Peut déclencher une réaction allergique.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitements symptomatiques.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant
Brouillard d'eau. mousse résistante à l'alcool. poudre BC. Dioxyde de carbone (CO2).

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone. Oxydes nitriques (NOx). Oxydes de soufre.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Vêtement de protection.



Dufträume

Gries Deco Company GmbH

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

WE ARE: ipuro re:new

Date de révision: 01.12.2023

Code du produit: GDC-691

Page 5 de 14

Information supplémentaire

Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau.

Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Remarques générales**

Assurer une aération suffisante. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection individuel

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités compétentes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**Pour la rétention**

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

Pour le nettoyage

Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Protection individuelle: voir rubrique 8

Manipulation et stockage: voir paragraphe 7

Pour l'élimination, voir paragraphe 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

En cas d'utilisation dans des locaux exigus et chauffés : Veiller à une aération suffisante.

Sur le poste de travail (lors de la fabrication/du transvasement) : Utiliser un équipement de protection individuel

Ne pas jeter les résidus à l'égout; ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique. Se laver les mains et le visage à la fin du travail. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Information supplémentaire

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.

Conserver uniquement dans les récipients d'origine.

Conseils pour le stockage en commun

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Protéger des rayons du soleil et des sources de chaleur. Éviter les sources de combustion.



Dufträume

Gries Deco Company GmbH

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

WE ARE: ipuro re:new

Date de révision: 01.12.2023

Code du produit: GDC-691

Page 6 de 14

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Parfum d'ambiance

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition (VME/VLE; Suva, 1903.f)

Nº CAS	Substance	ppm	mg/m³	fib/ml	Catégorie	Notation	Origine
34590-94-8	Oxyde de dipropylèneglycolméthyle (mélange d'isomères)	50	300		VME 8 h		

Valeurs de référence DNEL/DMEL

Nº CAS	Substance	DNEL type	Voie d'exposition	Effet	Valeur
34590-94-8	(2-méthoxyméthylethoxy)propanol				
	Consommateur DNEL, à long terme		par voie orale	systémique	1,67 mg/kg p.c./jour
	Salarié DNEL, à long terme		dermique	systémique	65 mg/kg p.c./jour
	Consommateur DNEL, à long terme		dermique	systémique	15 mg/kg p.c./jour
	Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	310 mg/m³
	Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	37,2 mg/m³

Valeurs de référence PNEC

Nº CAS	Substance	Milieu environnemental	Valeur
34590-94-8	(2-méthoxyméthylethoxy)propanol		
	Eau douce		19 mg/l
	Eau de mer		1,9 mg/l
	Sédiment d'eau douce		70,2 mg/kg
	Sédiment marin		7,02 mg/kg
	Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		4168 mg/l
	Sol		2,74 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Une aération suffisante doit être garantie.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Inutile en conditions d'utilisation normales.

Sur le poste de travail (lors de la fabrication/du transvasement) : Lunettes avec protections sur les côtés

Protection des mains

Il n'est pas nécessaire de porter des gants pour l'utilisation recommandée car en utilisation conforme il ne devrait pas y avoir de contact avec la peau.

Sur le poste de travail (lors de la fabrication/du transvasement) :

En cas d'utilisation répétée : porter des gants résistants aux produits chimiques en caoutchouc fluoré (0,4 mm) ou en caoutchouc butylique (0,5 mm) (Durée de pénétration > 480 min).

Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.



Dufträume

Gries Deco Company GmbH

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

WE ARE: ipuro re:new

Date de révision: 01.12.2023

Code du produit: GDC-691

Page 7 de 14

Protection de la peau

Inutile en conditions d'utilisation normales.

Sur le poste de travail (lors de la fabrication/du transvasement) : Vêtement de protection.

Protection respiratoire

Inutile en conditions d'utilisation normales.

Sur le poste de travail (lors de la fabrication/du transvasement) :

dépassement de la valeur limite: appareil respiratoire à filtre anti-gaz (EN 141).

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	liquide
Couleur:	transparent à jaunâtre
Odeur:	caractéristique
Point de fusion/point de congélation:	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	189 °C
Inflammabilité:	non applicable
Limite inférieure d'explosivité:	Aucune donnée disponible
Limite supérieure d'explosivité:	Aucune donnée disponible
Point d'éclair:	76 °C
Température d'auto-inflammation:	235 °C
Température de décomposition:	Aucune donnée disponible
pH-Valeur:	Aucune donnée disponible
Viscosité cinématique:	Aucune donnée disponible
Hydrosolubilité:	Aucune donnée disponible
Solubilité dans d'autres solvants	Aucune donnée disponible
La vitesse de dissolution:	Aucune donnée disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau:	Aucune donnée disponible
La stabilité de la dispersion:	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur:	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur:	Aucune donnée disponible
Densité (à 20 °C):	0,961 g/cm³
Densité relative:	Aucune donnée disponible
Densité apparente:	Aucune donnée disponible
Densité de vapeur relative:	Aucune donnée disponible
Caractéristiques des particules:	Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations**Informations concernant les classes de danger physique****Dangers d'explosion**

Aucune donnée disponible

Combustion entretenue:

Aucune donnée disponible

Température d'inflammation spontanée

solide:

Aucune donnée disponible

gaz:

Aucune donnée disponible

Propriétés comburantes

Aucune donnée disponible

Autres caractéristiques de sécurité**Taux d'évaporation:**

Aucune donnée disponible

Épreuve de séparation du solvant:

Aucune donnée disponible

Teneur en solvant:

Aucune donnée disponible



Dufträume

Gries Deco Company GmbH

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

WE ARE: ipuro re:new

Date de révision: 01.12.2023

Code du produit: GDC-691

Page 8 de 14

Teneur en corps solides:	Aucune donnée disponible
Point de sublimation:	Aucune donnée disponible
Point de ramollissement:	Aucune donnée disponible
Point d'écoulement:	Aucune donnée disponible
Viscosité dynamique: (à 20 °C)	Aucune donnée disponible
Durée d'écoulement:	Aucune donnée disponible

Information supplémentaire

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Pas de réactivité dangereuse en conditions environnementales normales.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable en conditions environnementales normales (température ambiante).

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Lors d'une utilisation conforme aux dispositions, aucune réaction dangereuse n'est à prévoir.

10.4. Conditions à éviter

Entreposage et fabrication : Éviter tout contact avec des sources de chaleurs puissantes et des flammes ouvertes.

10.5. Matières incompatibles

acides forts, Basique, fort.

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone. Oxydes nitriques (NOx). Oxydes de soufre.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008****Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

ETAmél calculé

ATE (orale) > 2000 mg/kg; ATE (cutanée) > 2000 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) > 20 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) > 5 mg/l

Nº CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
34590-94-8	(2-méthoxyméthylethoxy)propanol				
	orale	DL50 mg/kg	5000 Rat		OCDE 401
	cutanée	DL50 mg/kg	9510 Lapin		
	inhalation (4 h) vapeur	CL50 mg/l	55-60 Rat		
104-55-2	cinnamaldéhyde (CINNAMAL)				
	cutanée	ATE mg/kg	1100		

Irritation et corrosivité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.



Dufträume

Gries Deco Company GmbH

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

WE ARE: ipuro re:new

Date de révision: 01.12.2023

Code du produit: GDC-691

Page 9 de 14

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Contient HYDROXYCITRONELLAL, HEXYL CINNAMAL, LINALOOL, TETRAMETHYL ACETYLOCTAHYDRONAPHTHALENES, EUGENOL, GERANIOL, HEXYL SALICYLATE, CITRONELLOL, CINNAMAL. Peut produire une réaction allergique.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Propriétés perturbant le système endocrinien: Masse réactionnelle d'1-(1,2,3,4,5,6,7,8-octahydro-2,3,8,8-tétraméthyl-2-naphtyl) éthan-1-ol et de 1-(1,2,3,4,6,7,8,8a-octahydro-2,3,8,8-tétraméthyl-2-naphtyl) éthan-1-ol et le 1-(1,2,3,5,6,7,8,8a-octahydro-2,3,8,8-tétraméthyl-2-naphtyl) éthan-1-ol (TETRAMETHYL ACETYLOCTAHYDRONAPHTHALENES).

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Nº CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
34590-94-8	(2-méthoxyméthylethoxy)propanol					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	>1000	96 h Tête de boule		
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r	969 mg/l	96 h Selenastrum capricornutum		
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	1919	48 h Daphnia magna (puce d'eau géante)		
	Toxicité pour les algues	NOEC mg/l	1000		algue	

12.2. Persistance et dégradabilité

Nº CAS	Substance	Valeur	d	Source
	Méthode			
	Évaluation			
34590-94-8	(2-méthoxyméthylethoxy)propanol			
	OCDE 301E	>70%		
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage n-octanol/eau

Nº CAS	Substance	Log Pow
34590-94-8	(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	-0,35

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible



Dufträume

Gries Deco Company GmbH

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

WE ARE: ipuro re:new

Date de révision: 01.12.2023

Code du produit: GDC-691

Page 10 de 14

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le mélange contient les suivantes substances remplissant les critères pour les substances PBT énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH: Masse réactionnelle d'1-
(1,2,3,4,5,6,7,8-octahydro-2,3,8,8-tétraméthyl-2-naphtyl) éthan-1-ol et de 1- (1,2,
3,4,6,7,8,8a-octahydro-2,3,8,8-tétraméthyl-2-naphtyl) éthan-1-ol et le 1- (1,2,3,5,6,7,8 ,
8a-octahydro-2,3,8,8-tétraméthyl-2-naphtyl) éthan-1-ol (TETRAMETHYL
ACETYLOCTAHYDRONAPHTHALENES).

Le mélange contient les suivantes substances remplissant les critères pour les substances vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH: Masse réactionnelle d'1-
(1,2,3,4,5,6,7,8-octahydro-2,3,8,8-tétraméthyl-2-naphtyl) éthan-1-ol et de 1- (1,2,
3,4,6,7,8,8a-octahydro-2,3,8,8-tétraméthyl-2-naphtyl) éthan-1-ol et le 1- (1,2,3,5,6,7,8 ,
8a-octahydro-2,3,8,8-tétraméthyl-2-naphtyl) éthan-1-ol (TETRAMETHYL
ACETYLOCTAHYDRONAPHTHALENES).

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Propriétés perturbant le système endocrinien: Masse réactionnelle d'1-
(1,2,3,4,5,6,7,8-octahydro-2,3,8,8-tétraméthyl-2-naphtyl) éthan-1-ol et de 1- (1,2,
3,4,6,7,8,8a-octahydro-2,3,8,8-tétraméthyl-2-naphtyl) éthan-1-ol et le 1- (1,2,3,5,6,7,8 ,
8a-octahydro-2,3,8,8-tétraméthyl-2-naphtyl) éthan-1-ol (TETRAMETHYL
ACETYLOCTAHYDRONAPHTHALENES).

12.7. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination

Ne pas mettre les restes de produits aux ordures ménagères, ne pas les vider dans les canalisations ou dans les toilettes.

Alimenter le contenu / récipient d'un point de collecte de produit toxique habilité.

Selon le catalogue européen des déchets (CED), l'attribution de numéros d'identification de déchets/descriptions de déchets doit être réalisée d'une manière spécifique pour chaque industrie et chaque processus.

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

Produit de nettoyage recommandé : Eau (avec détergent)

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.



Dufträume

Gries Deco Company GmbH

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

WE ARE: ipuro re:new

Date de révision: 01.12.2023

Code du produit: GDC-691

Page 11 de 14

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR
L'ENVIRONNEMENT:

Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucunes mesures de précaution spéciales ne sont connues.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 75

Indications relatives à la directive 2012/18/UE (SEVESO III):

N'est pas soumis au 2012/18/UE (SEVESO III)

Information supplémentaire

Règlement (CE) n° 648/2004 sur les détergents: non applicable

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrisent la couche d'ozone: non applicable

Règlement (CE) n° 2019/1021 concernant les polluants organiques persistants: non applicable

Règlement (CE) n° 649/2012 du Parlement et Conseil européens concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux: Ce mélange ne contient aucun produit chimique soumis à la procédure de notification d'exportation (Annexe I).

Ce mélange contient les substances suivantes extrêmement préoccupantes (SVHC) qui ont été incluses dans la liste des substances candidates conformément à l'article 59 de REACH: aucune

Ce mélange contient les substances suivantes extrêmement préoccupantes (SVHC) qui sont soumises à autorisation selon l'Annexe XI de REACH: aucune

Législation nationale

Information supplémentaire



Dufträume

Gries Deco Company GmbH

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

WE ARE: ipuro re:new

Date de révision: 01.12.2023

Code du produit: GDC-691

Page 12 de 14

Les réglementations nationales doivent être également observées!

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Les substances suivantes dans ce mélange ont fait l'objet d'une évaluation chimique de sécurité:

(2-méthoxyméthylethoxy)propanol

7-hydroxycitronellal (HYDROXYCITRONELLAL)

(E)-2-benzylidèneoctanal (HEXYL CINNAMAL)

Linalol; 3,7-diméthyl-1,6-octadién-3-ol; dl-linalol (LINALOOL)

Masse réactionnelle d'1- (1,2,3,4,5,6,7,8-octahydro-2,3,8,8-tétraméthyl-2-naphtyl) éthan-1-ol et de 1- (1,2,

3,4,6,7,8,8a-octahydro-2,3,8,8-tétraméthyl-2-naphtyl) éthan-1-ol et le 1- (1,2,3,5,6,7,8 ,

8a-octahydro-2,3,8,8-tétraméthyl-2-naphtyl) éthan-1-ol (TETRAMETHYL

ACETYLOCTAHYDRONAPHTHALENES)

Eugénol (EUGENOL)

géraniol; (2E)-3,7-diméthyocta-2,6-dién-1-ol (GERANIOL)

Hexylsalicylate (HEXYL SALICYLATE)

Citronellol (CITRONELLOL)

cinnamaldéhyde (CINNAMAL)

RUBRIQUE 16: Autres informations

Modifications

Version 1,00 - 01.12.2023 - première ébauche



Dufträume

Gries Deco Company GmbH

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

WE ARE: ipuro re:new

Date de révision: 01.12.2023

Code du produit: GDC-691

Page 13 de 14

Abréviations et acronymes

Acute Tox: Toxicité aiguë
Skin Irrit: Irritation cutanée
Eye Dam: Lésions oculaires graves
Eye Irrit: Irritation oculaire
Skin Sens: Sensibilisation cutanée
Aquatic Acute: Danger aigu pour le milieu aquatique
Aquatic Chronic: Danger chronique pour le milieu aquatique
ADR : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
BlmSchV : Ordonnance relative à l'exécution de la loi fédérale sur la protection contre les immissions
CAS : Chemical Abstracts Service
DIN : Norme de l'Institut allemand de normalisation
CE : Concentration effective
CE : Communauté européenne
NE : Norme européenne
IATA : International Air Transport Association
Recueil IBC : recueil international de règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac
ICAO : International Civil Aviation Organization
IMDG : International Maritime Code for Dangerous Goods
ISO : Norme de l'Organisation internationale de normalisation
CLP : Classification, Labeling, Packaging
IUCLID : International Uniform Chemical Information Database
CL : Concentration létale
DL : Dose létale
LOG Kow ou LogP : coefficient de partage entre l'octanol et l'eau
MARPOL : Convention internationale pour la prévention de la pollution marine par les navires
OECD : Organisation for Economic Co-operation and Development
PBT : Substances persistantes, bioaccumulable et toxiques
RID : Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses
TRGS : Règles techniques pour les substances dangereuses
NU : Nations Unies
COV : Composés organiques volatils
vPvB : Substances très persistantes et très bioaccumulables
CPE : Classe de pollution des eaux
GHS : Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS : European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS : European List of Notified Chemical Substances
DNEL : Derived No Effect Level
PNEC : Predicted No Effect Concentration
TLV : Threshold Limiting Value
STOT : Specific Target Organ Toxicity
AwSV : Décret relatif aux installations concernant la manipulation des substances susceptibles de polluer l'eau

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H312	Nocif par contact cutané.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H400	Très毒ique pour les organismes aquatiques.
H410	Très毒ique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH208	Contient HYDROXYCITRONELLAL, HEXYL CINNAMAL, LINALOOL, TETRAMETHYL ACETYLOCTAHYDRONAPHTHALENES, EUGENOL, GERANIOL, HEXYL SALICYLATE,



Dufträume

Gries Deco Company GmbH

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

WE ARE: ipuro re:new

Date de révision: 01.12.2023

Code du produit: GDC-691

Page 14 de 14

CITRONELLOL, CINNAMAL. Peut produire une réaction allergique.

Information supplémentaire

Les informations fournies dans cette fiche technique de sécurité sont destinées à décrire les règles de sécurité du produit. Elles ne sont pas destinées à garantir certaines caractéristiques et sont basées sur les connaissances actuelles. La fiche technique de sécurité a été créée sur la base des informations des fabricants en amont par :

asseso AG, Ottostraße 1, 63741, Aschaffenburg, Allemagne

Numéro de téléphone: +49 (0)6021 - 1 50 86-0, Fax: +49 (0)6021 - 1 50 86-77, E-Mail: eu-sds@asseso.eu,
www.asseso.eu

(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)